

Paris, le 9 novembre 2008

S'il existe une identité de chaque Nation, dont les évolutions sont si lentes qu'elles donnent l'impression de la fixité, il est douteux que les citoyens soient définis par une « identité nationale ».

Un être humain a une identité composite et fluctuante. « C'est toujours le même fleuve, jamais la même eau. » Il ne se confond totalement avec aucune de ses appartenances : liens de parenté, activité professionnelle, classe sociale, sexe, âge, rien ne le définit totalement et définitivement. C'est pourquoi nous, Français à l'étranger, toujours en processus d'adaptation et de remise en cause, sommes particulièrement heurtés par un débat sur une « identité nationale » statique, qui exclut plus qu'elle ne rassemble.

A mi-mandat présidentiel, à quelques mois des élections régionales, la majorité ressentait le besoin d'alimenter le créneau électoraliste par un thème soigneusement mêlé, voire confondu avec celui de l'immigration. « Qu'est-ce qu'être français aujourd'hui ? », nous demande le ministre avec pour finalité, nous dit-il, d'« aboutir à des propositions concrètes, permettant de renforcer notre cohésion nationale et de réaffirmer notre fierté d'être français. » Français du Monde-ADFE ne peut que condamner la manipulation politicienne malsaine à l'origine de ce débat. **Difficile pour notre association d'accepter d'y participer sous la forme imposée par le gouvernement.**

Toutefois, nous savons aussi que la vie à l'étranger crée des attachements particuliers, une autre façon de voir la France et de s'identifier au pays. **Le point de vue des Français de l'étranger doit donc être connu.**

Les forums de l'association ont montré que cette actualité suscite un vrai intérêt parmi nos adhérents. Français du Monde-ADFE se propose donc de publier un blog jusqu'au 20 janvier. Les Français de l'étranger pourront en prendre possession pour s'exprimer sur ce qu'est « être français ». En effet, les absents ont toujours tort : la voix des Français de l'étranger fidèles aux valeurs de gauche doit être entendue. **A vous de prendre la parole.**



Monique Cerisier ben Guiga
Présidente de Français du Monde-ADFE

Les textes proposés pour le blog sont modérés par des responsables de l'association selon les règles suivantes :

- Les textes devront être proposés par mail à l'adresse suivante: blog@adfe.org

- Ils seront publiés sur <http://françaisdumonde.blogspot.com>

- Les textes publiés doivent être conformes aux lois de la République et à la déclaration universelle des droits de l'homme, qui correspondent aux valeurs défendues par l'association.- Pour être publiés en intégralité, les textes ne devront pas excéder 750 mots (soit environ 5000 signes espaces compris). Les textes plus longs pourront toutefois être publiés sous forme d'extraits significatifs, pour faciliter la lecture et la diffusion.

- Dans ses choix éditoriaux, l'association veillera à la qualité des textes publiés : syntaxe et orthographe, prise en compte des règles de respect et de courtoisie (pas de mise en cause personnelle, signalement des citations, ...) Les auteurs restent responsables et propriétaires de leurs textes.

- Une synthèse sera rédigée sur la base des contributions dès la fin février 2010 et diffusée.